

CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

Un fonds d'actions à grande capitalisation de style mixte visant la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous souhaitez investir principalement dans des entreprises canadiennes.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque modéré.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds
Actions principalement canadiennes

Date de création
14 mai 2012

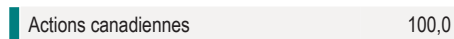
Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
CGOV Asset Management

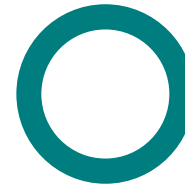
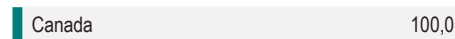
Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 avril 2026)



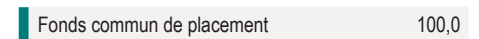
Répartition de l'actif (%)



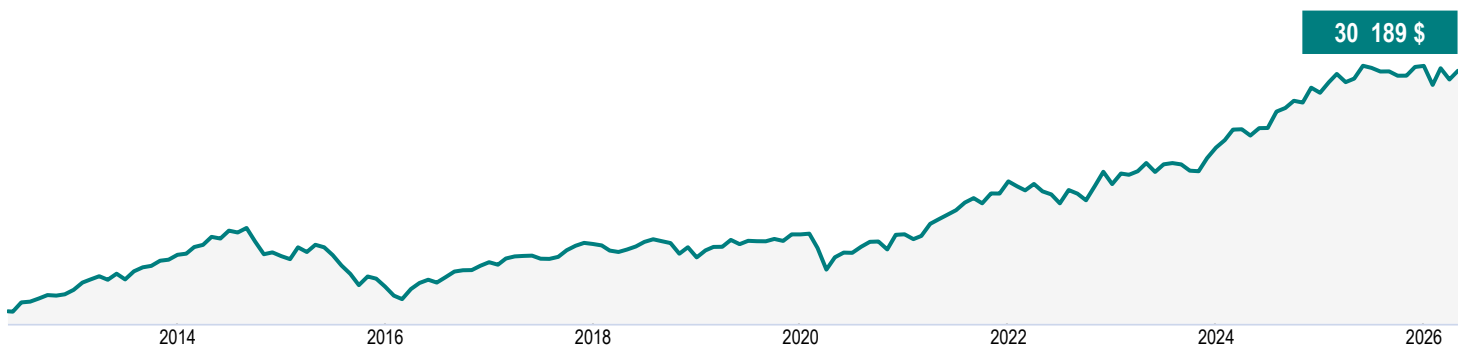
Répartition géographique (%)



Répartition sectorielle (%)



Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 avril 2026)

Principaux titres	%
Fonds de dividendes CGOV série F	100,0
Espèces et quasi-espèces	0,0
Répartition totale des principaux titres	100,0

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,06 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de \$)
5,0 \$

Cours
30,19 \$

Nombre de titres
2

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE094I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
2,49	4,09	-1,34	2,23	10,39	11,24	9,33	8,24

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,96	19,40	14,80	-1,10	27,00	0,05	13,29	-7,20

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
16,72 %	mars 2025	-2,06 %	mars 2020	6,69 %	89,81 %	97	11

CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par CGOV Asset Management.

Commentaires sur les marchés

Les actions canadiennes se sont bien comportées au premier trimestre, mais mars a été le premier mois négatif depuis avril 2025. La remontée des marchandises qui a commencé à la fin de 2025 s'est poursuivie, les secteurs des matériaux et de l'énergie ayant stimulé les rendements en janvier et en février. Le conflit au Moyen-Orient à la fin de février a fait fortement grimper les titres de l'énergie et a pesé sur la plupart des autres secteurs. Le secteur de l'énergie a progressé d'environ 30 % au cours du trimestre, contre environ 11 % pour celui des services d'intérêt public. Le secteur des technologies de l'information a cédé environ 22 % et celui des soins de santé, environ 4 %.

Les investisseurs ont continué de faire le tri entre les gagnants et les perdants de l'intelligence artificielle (IA) au cours du trimestre. L'or a fait l'objet de ventes massives, ce qui a soulevé des questions au sujet de son statut de valeur refuge traditionnel. La dispersion des marchés est demeurée élevée et l'écart entre les secteurs les plus performants et les moins performants a été important.

Rendement

La sélection des titres de la consommation discrétionnaire et des services de communication a contribué au rendement trimestriel.

Québecor Inc. a contribué au rendement en raison de la forte fidélisation à l'égard de la marque au Québec, des progrès de l'expansion nationale et de la solidité du bilan. Le sous-conseiller souligne que la société a surpassé ses concurrentes plus importantes au cours du trimestre. Toromont Industries Ltd. a contribué au rendement en raison de sa position en tant que concessionnaire d'équipement de premier plan de Caterpillar dans l'est du Canada, d'une hausse du segment minier et d'autres occasions dans les centres de données, le stockage d'énergie et les dépenses en infrastructures.

La sélection des titres des technologies de l'information et l'absence de placement dans l'énergie ont nui au rendement au cours du trimestre.

Constellation Software Inc. a nui au rendement. La société a effectué son premier appel sur les bénéfices en environ dix ans sous le nouveau chef de la direction Mark Miller, a lancé le programme d'amélioration et de surveillance du rendement et a annoncé l'acquisition d'une participation de 12,7 % dans Sabre Corp. Le sous-conseiller ne croit pas que l'IA présente un risque de perturbation important pour les activités de logiciels du marché vertical de la société. CGI Inc. a plombé le rendement en raison de son modèle d'exploitation décentralisé et du pessimisme entourant les répercussions de l'IA sur les services-conseils en technologies de l'information. Le sous-conseiller a souligné que la société génère de solides flux de trésorerie disponibles et que ses contrats à prix fixe pourraient profiter de l'efficacité de l'IA. La propriété intellectuelle représente environ 21 % des revenus.

CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Alimentation Couche-Tard Inc. au cours du trimestre. Alimentation Couche-Tard est un leader mondial dans le secteur des dépanneurs et de la vente au détail de carburant, et affiche de solides antécédents d'acquisitions et d'améliorations opérationnelles rigoureuses. Le sous-conseiller estime que la société pourrait profiter des avantages liés à son envergure, de sa génération constante de flux de trésorerie et de sa capacité à réinvestir le capital à des rendements intéressants dans l'ensemble de son réseau mondial de dépanneurs et de la vente au détail de carburant.

Perspectives

Le sous-conseiller continue de privilégier les sociétés de grande qualité qui se négocient à escompte par rapport à l'estimation de leur valeur intrinsèque. De l'avis du sous-conseiller, le portefeuille de sociétés de qualité du fonds achetées à des valorisations raisonnables peut offrir une résilience en période de volatilité et d'incertitude du marché.

CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Actions principalement canadiennes de valeur 100/100 (PS2)[†]

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

